



mars 2017 - n° 2017-035
Porcins - 3/11

Infos rapides

Le prix du porc charcutier E+S progresse encore en février

Les abattages de porcins de février 2017 se replient. La baisse est de 2,9% en têtes et de 3,2% en poids, par rapport à février 2016.

En janvier 2017, la production de porcins baisse de plus de 9% par rapport à janvier 2016.

Les exportations de viande porcine se rétractent de 9% ce même mois, tandis que les importations baissent de 1,3%. Le solde du commerce extérieur redevient négatif. La consommation apparente de viande de porc se réduit de plus de 5%.

En février, le prix du porc progresse de 20% en glissement annuel et de 6% par rapport à celui de la moyenne quinquennale 2012-2016, conséquence probable de la dynamique des ventes vers la Chine. De son côté, le prix de l'aliment pour porcins de janvier est en repli de 5% par rapport à janvier 2016 et de 12% par rapport à la moyenne quinquennale 2011-2015.

Sommaire

Les porcins

[En février, les abattages porcins reculent encore](#)

page 2

Sources et définitions

page 5

Pour en savoir plus

page 5

Les porcins

Les faits marquants

En février, les abattages porcins reculent encore

En février 2017, les abattages CVJA de porcins sont en baisse par rapport à février 2016 : - 2,9% en têtes et - 3,2% en poids.

La production porcine française se replie de plus de 9% en janvier 2017, en lien avec la baisse des effectifs de porcs à l'engrais constatée lors de l'enquête cheptel de novembre 2016. D'autre part, le nombre de porcins abattus en décembre 2016 étant très supérieur à celui de décembre 2015, les abattages de janvier sont moins nombreux et la production est réduite dans la même proportion.

Ce même mois, les exportations françaises de viande porcine reculent de 9%, soit 4 200 téc de moins. La situation est similaire selon les principales destinations : - 2 000 téc de moins vers l'Union européenne et - 2 200 téc de moins vers les pays tiers. La Chine réduit ses achats de 20% par rapport à janvier 2016.

Dans le même temps, les importations de viande

porcine se replie également (- 1.3%, soit 600 téc de moins).

En janvier, le solde du commerce extérieur de viande porcine en volume est à nouveau négatif (- 3 300 téc). La consommation de viande porcine calculée par bilan est en baisse de plus de 5% ce même mois.

En février 2017, le prix moyen du porc charcutier classe E+S progresse de 20% en glissement annuel et de 6% par rapport à la moyenne quinquennale 2012-2016. La vitalité du cours semble toujours profiter encore de la forte progression des exportations vers la Chine (+ 110% en 2016), malgré le repli constaté en janvier par rapport à janvier 2016.

De son côté, le prix de l'aliment pour porcins évalué par l'indice IPAMPA recule encore en janvier : il est en repli de 5% en glissement annuel et de 12% par rapport à la moyenne quinquennale 2012-2016.

Les indicateurs

Les abattages porcins sont en repli depuis début 2017

	Abattages CVJA en milliers de têtes						Abattages CVJA en téc					
	Février			Cumul Janvier à février			Février			Cumul Janvier à février		
	2016	2017	Evolution 2017/2016	2016	2017	Evolution 2017/2016	2016	2017	Evolution 2017/2016	2016	2017	Evolution 2017/2016
Porcs charcutiers	1 985	1 932	-2,7%	4 081	3 870	-5,2%	185 090	179 348	-3,1%	381 935	359 806	-5,8%
Coches et verrats	29	28	-6,2%	65	55	-16,1%	4 936	4 622	-6,4%	10 798	9 198	-14,8%
Porcelets	22	18	-16,7%	42	35	-14,7%	279	273	-2,1%	534	540	1,3%
TOTAL porcins	2 036	1 977	-2,9%	4 188	3 960	-5,4%	190 304	184 243	-3,2%	393 267	369 544	-6,0%

Source: Agreste

	Poids moyen à l'abattage* (kg)					
	Février			Moyenne de janvier à février 2017		
	2016	2017	Evolution 2017/2016	2016	2017	Evolution 2017/2016
Porcs charcutiers	93,3	92,8	-0,4%	93,6	93,0	-0,6%

Source: Agreste

* poids de carcasses avec têtes et pieds (voir encadré méthodologie et définitions)

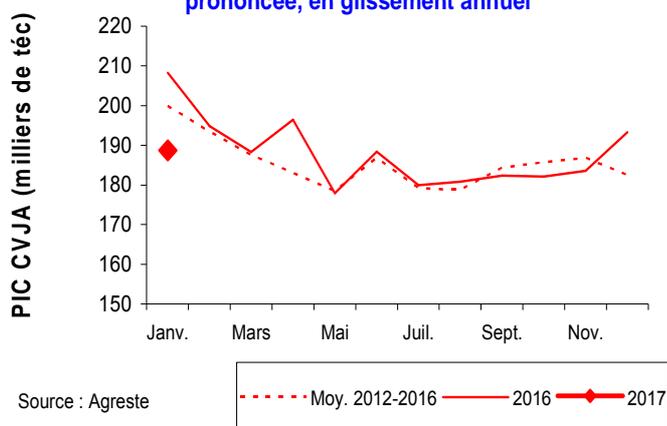
	Janvier			Cumul de janvier à janvier		
	2016	2017	Evolution 2017/2016	2016	2017	Evolution 2017/2016
Porcins en nombre de téc*						
(1) Abattages (CVJA)	202 963	185 301	-8,7%	202 963	185 301	-8,7%
(2) Importations d'animaux vivants	137	186	35,5%	137	186	35,5%
(3) Exportations d'animaux vivants	5 421	3 584	-33,9%	5 421	3 584	-33,9%
(4)=(1) -(2)+(3) Production indigène contrôlée d'animaux (CVJA)	208 247	188 699	-9,4%	208 247	188 699	-9,4%
Viande porcine y c. graisse de porc en téc						
(6) Importations de viande porcine	46 565	45 947	-1,3%	46 565	45 947	-1,3%
(7) Exportations de viande porcine	46 880	42 665	-9,0%	46 880	42 665	-9,0%
(8) Variation de stocks privés ou publics d'intervention	2 851	0		2 851	0	
(9)=(5) +(6)-(7) -(8) Consommation indigène contrôlée (CVJA)	199 798	188 583	-5,6%	199 798	188 583	-5,6%

Source: Agreste, DGDDI (Douanes)

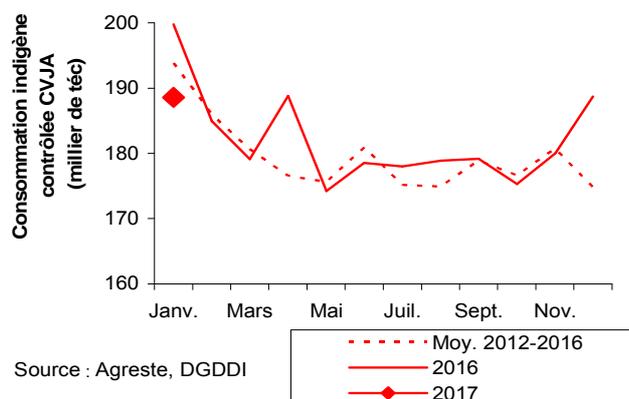
* poids de carcasses avec têtes et pieds (voir encadré méthodologie et définitions)

Mise en perspective

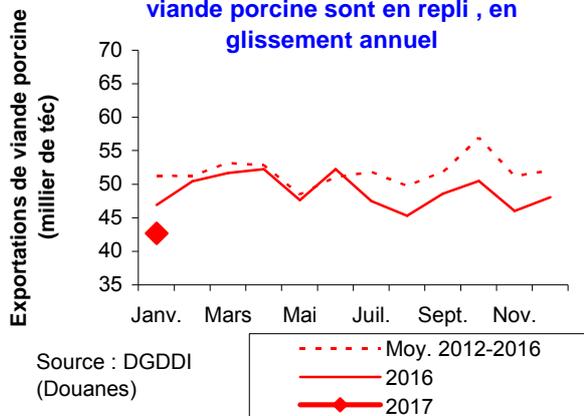
En janvier 2017, la production porcine est en baisse prononcée, en glissement annuel



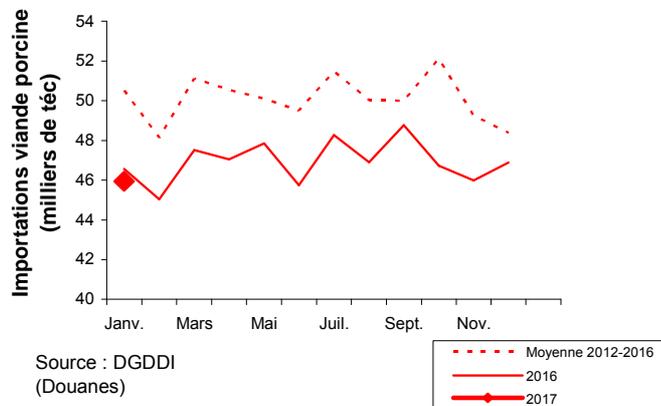
La consommation de viande porcine se replie en janvier



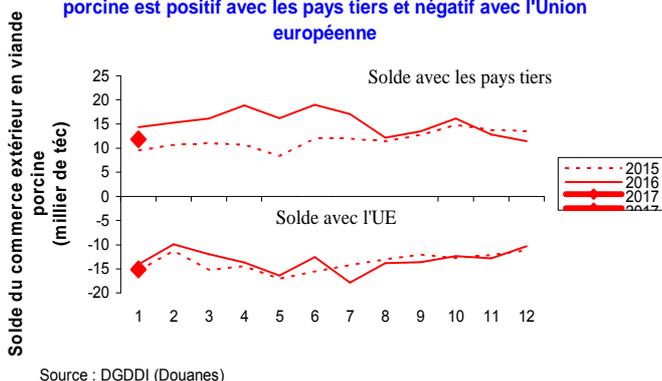
En janvier 2017, les exportations de viande porcine sont en repli, en glissement annuel



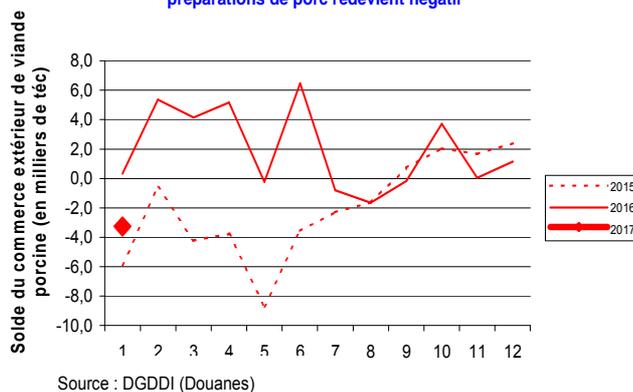
En janvier, les importations de viande porcine sont en repli, en glissement annuel



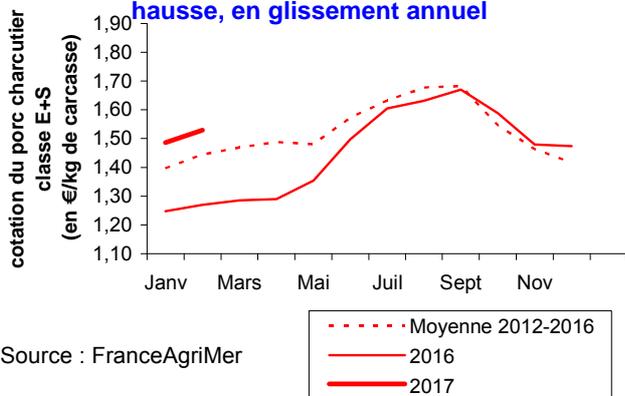
Le solde du commerce extérieur en volume de viande porcine est positif avec les pays tiers et négatif avec l'Union européenne



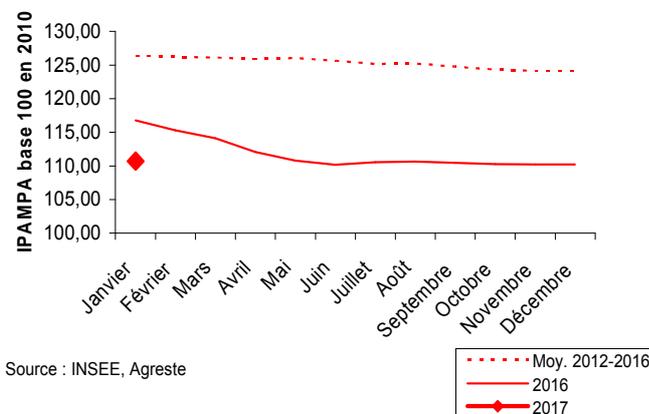
En janvier 2017, le solde du commerce extérieur de viandes et préparations de porc redevient négatif



En février 2017, le prix moyen du porc charcutier classe E+S est toujours en hausse, en glissement annuel



L'indice IPAMPA de l'aliment pour porcins est encore en baisse en janvier 2017



Abattages contrôlés CVJA

Les abattages contrôlés bruts mesurent le nombre et le poids en tonnes des carcasses produites dans les abattoirs publics ou industriels contrôlés par les services vétérinaires. Les poids collectés sont ceux des carcasses froides sans têtes et sans pieds utilisés pour le calcul des redevances sanitaires de découpage. S'agissant des porcs, les poids publiés dans la présente publication sont ramenés à un poids avec têtes et pied, conformément à la classification communautaire de carcasses de porcs, et se déduisent des précédents par l'application d'un coefficient correcteur de 1,11.

Les résultats des abattages mensuels bruts sont corrigés en appliquant des coefficients de variation journalière d'abattage (CVJA) afin de tenir compte du niveau d'activité des abattoirs qui diffère selon les jours de la semaine et la présence ou non de jours fériés dans le mois, le mois précédent ou le mois suivant.

Tonne équivalent carcasse (téc)

Il s'agit d'une unité employée pour pouvoir agréger des données en poids concernant des animaux vivants et des viandes sous toutes leurs présentations : carcasses, morceaux désossés ou non, viandes séchées, etc. On applique au poids brut un coefficient propre à chaque type de produit.

Production indigène contrôlée (PIC)

La production française CVJA correspond aux abattages contrôlés CVJA auxquels on ajoute le solde du commerce extérieur (exportation – importation) des animaux vivants (hors reproducteurs).

Consommation indigène contrôlée (CIC)

Les quantités de viande consommée en France (exprimées en téc) pour un mois donné correspondent aux abattages contrôlés auxquels sont ajoutées les importations de viande et retranchées les exportations de viande et, le cas échéant, les variations de stocks à l'intervention.

$CIC\ CVJA = Abattages\ contrôlés\ CVJA + (Importations - Exportations)\ de\ viandes - (Stocks\ fin - Stocks\ début)\ à\ l'intervention.$

Cotation porc charcutier E+S

Depuis le 01/01/2014, la réglementation européenne définissant la classe des porcs charcutiers a été modifiée. Jusqu'en décembre 2013, la classe E correspondait aux porcs charcutiers dont la teneur en viande maigre (TMP) était supérieure ou égale à 55%. Depuis janvier 2014, la réglementation restreint la classe E aux animaux dont la TMP va de 55% à moins de 60%, les porcs charcutiers de $TMP \geq 60\%$ étant dorénavant classés en S. Le périmètre observé, porcs charcutiers de $TMP \geq 55\%$, correspond selon la nouvelle réglementation aux porcs des classes E et S réunies.

Indice Ipampa

L'indice des prix d'achat des moyens de production agricole (Ipampa) permet de suivre l'évolution des prix des biens et services utilisés par les exploitants dans leur activité agricole. Son calcul est réalisé conjointement par le SSP et l'Insee. Il est alimenté par l'enquête sur l'observation des consommations intermédiaires nécessaires aux exploitations agricoles (EPCIA), réalisée par les services régionaux du SSP auprès des organismes vendeurs. L'indice actuel est en base 100 en 2010.

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

www.agreste.agriculture.gouv.fr



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat Général
SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE
3 rue Barbet de Jouy - 75349 Paris 07 SP
Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot
Rédacteur : Christian Pendaries
Composition : SSP
Dépôt légal : à parution

© Agreste 2017

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)